

Retour d'enquête

Professeur·es des écoles stagiaires 2024-2025

POUR
L'ÉCOLE
UN **VRAI**
BUDGET
FSU
SNUipp

Pour la neuvième année, la FSU-SNUipp a mené une enquête en ligne auprès de **726** professeur·es des écoles stagiaires (854 en 2023-2024 et 842 en 2022-2023) afin de donner à voir la réalité de leurs conditions de formation et d'entrée dans le métier.



Pour la troisième année, le temps de formation diffère selon le profil des stagiaires :

➡ Celles et ceux issus·es d'un master MEEF sont en responsabilité de classe à 100 % et n'ont droit qu'à 10 à 20 jours de formation dans l'année.

➡ Quant aux autres, ils et elles sont à 50% de responsabilité de classe et 50% en formation à l'INSPE.

Une année difficile

Impressions



Débordé·es à **53%**

Stressé·es à **51%**

les stagiaires vivent une entrée dans le métier particulièrement éprouvante.

Le temps de travail qui déborde



Les stagiaires à 100% en responsabilité de classe déclarent en moyenne travailler **45h25**

quand les stagiaires à 50% déclarent travailler 1h de plus soit **46h32**

Cette charge de travail prend en compte le temps

de classe

**de préparation et
de correction**

de formation

auquel s'ajoute le temps personnel dévolu aux exigences de la formation.

1/3

d'entre elles et eux déclarent travailler 50h ou plus par semaine.



Cette charge de travail bien trop importante, notamment dûe au poids de la responsabilité de classe, impacte de manière importante la formation des stagiaires.

Des temps de trajets importants



10%

des stagiaires mettent **une heure ou plus** pour se rendre dans leur école.

Par ailleurs, plus d'

1/4

des stagiaires à 50% doivent effectuer un trajet d'une heure ou plus pour se rendre à l'INSPE.

Ce temps vient s'ajouter au temps de travail hebdomadaire déjà très conséquent.



La réforme Blanquer a engendré la fermeture de certains sites de formation ou encore l'alternance de la formation sur différents sites au sein d'une académie, obligeant certain·es à devoir se former sur tout ou partie de l'année dans un autre département que celui de leur recrutement. La FSU-SNUipp revendique qu'au moins un site INSPE soit garanti dans chaque département.

Des difficultés financières

27%

des stagiaires déclarent éprouver des difficultés financières

7%

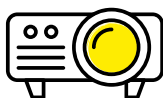
ont dû prendre un 2nd logement

23%

ont dû déménager



Un manque de projection dans le métier



1 stagiaire sur 5 soit **20%** ne se projette pas dans le métier

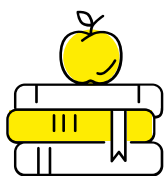
au-delà de 5 ans, en incluant les près de **14%** qui se

demandent chaque jour combien de temps ils et elles vont tenir.



Cela démontre bien que les conditions d'entrée dans le métier sont très insatisfaisantes et se sont dégradées. En effet, selon la DEPP, les démissions chez les stagiaires 1er degré n'ont cessé d'augmenter depuis 2014 avec une apogée à près de 4% en 2022.

Une mise en responsabilité insuffisamment préparée



Les **3/4** des stagiaires ne se sentent pas assez préparé·es pour avoir la responsabilité d'une classe.

Les stagiaires à 100% en responsabilité de classe sont **62%** à avoir ce sentiment.

Ce ressenti est encore plus important chez les stagiaires n'ayant pas suivi de master MEEF ➡ **83%**



Les stagiaires ayant répondu à notre enquête sont près d' **1/3** (30,3%) à n'avoir jamais fait de stage dans l'enseignement public avant d'avoir la responsabilité d'une classe.

Une formation insatisfaisante

Des difficultés dans les situations de classe

88,4% des stagiaires se sentent parfois ou souvent en difficulté dans les situations de classe

Principales difficultés :

Gestion de l'hétérogénéité ; de la difficulté scolaire ; du groupe ;



63%



50%



41%

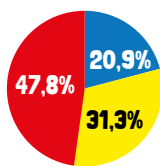
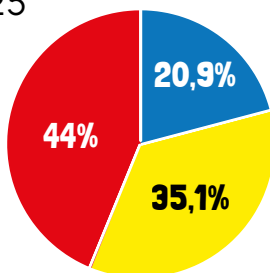


Ces savoirs professionnels, essentiels à la réussite de toutes et tous les élèves, sont pourtant niés par la politique éducative du gouvernement qui base ses nouveaux programmes sur un modèle d'élève imaginaire, allant jusqu'à l'abandon de la notion de cycle pourtant essentielle pour permettre à tous les élèves d'accéder à des savoirs de haut niveau en respectant leurs rythmes d'apprentissage.

Des stagiaires insatisfaites de leur formation INSPE

Analyse de sa pratique en stage

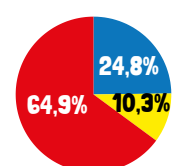
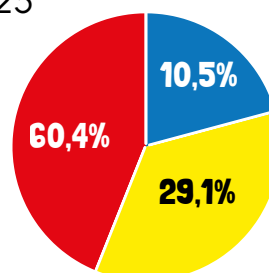
2025



2024

Initiation à la recherche

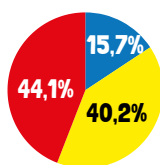
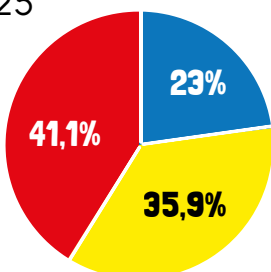
2025



2024

Analyse de contenus didactiques d'enseignement


2025



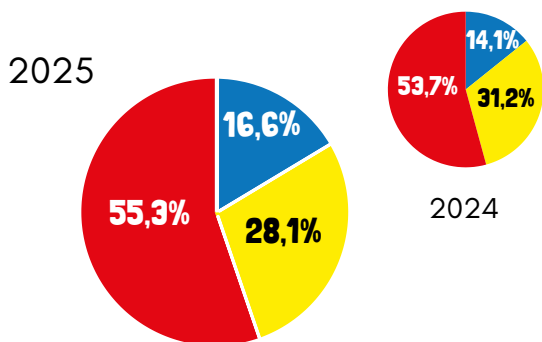
2024

 Satisfaisant à très satisfaisant

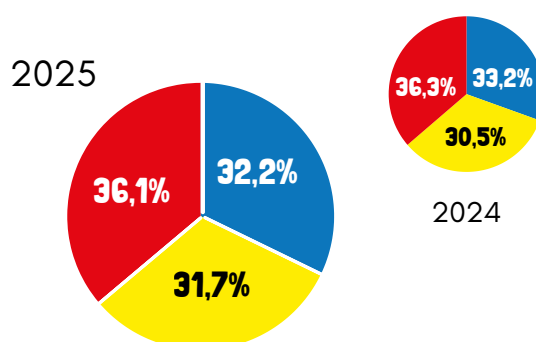
 Relativement satisfaisant

 Peu à pas satisfaisant

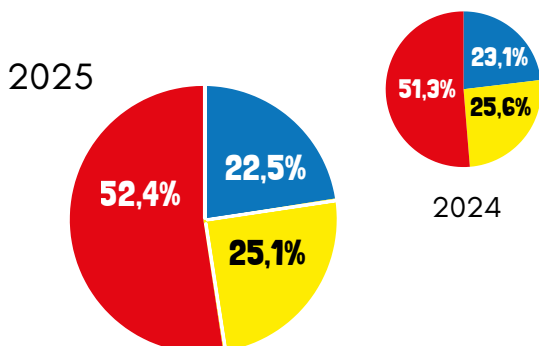
Pratique pédagogique et gestion de classe



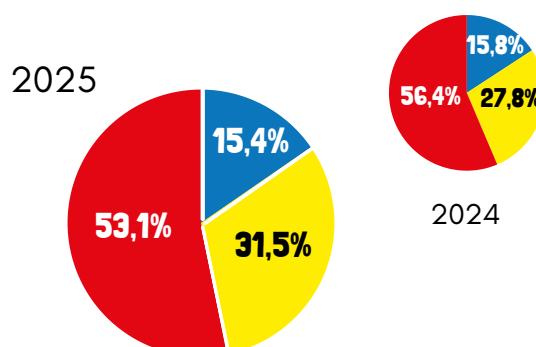
Connaissance des disciplines à enseigner



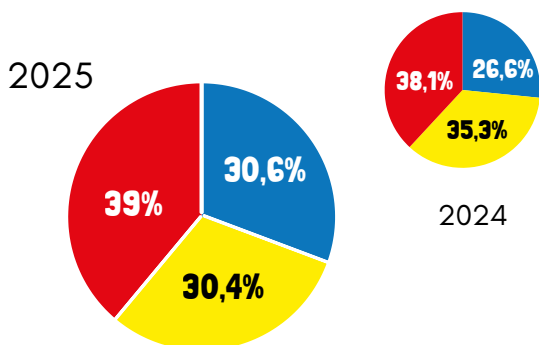
Numérique (TICE)



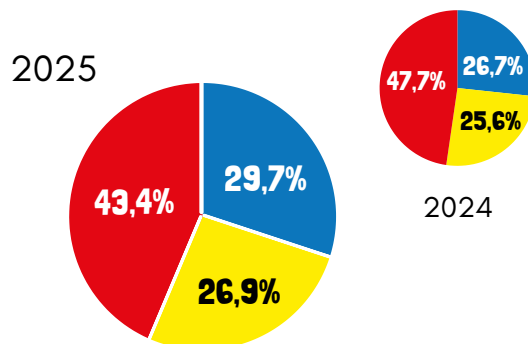
Connaissance de l'élève (psychologie, sociologie, ...)



Connaissance du système éducatif



Langue étrangère



La formation reçue à l'INSPE n'est pas satisfaisante. Initiation à la recherche, pratique pédagogique et gestion de classe ainsi que connaissance de l'élève demeurent les points noirs de la formation, et ce, depuis plusieurs années.

Ces éléments sont pourtant essentiels à la démocratisation de la réussite scolaire. Alors que le ministère reconnaît lui-même que l'école française est l'une des plus inégalitaires, il est indispensable que la formation des professeur·es des écoles soit recentrée sur ces éléments.

Un stage non conçu dans une logique de formation

Affectation

Les PES sont plus de **16%** à être affecté·es dans **l'enseignement spécialisé, l'éducation prioritaire ou encore en CP** alors que **les textes recommandent d'éviter ces affectations particulièrement difficiles** pour débiter dans le métier.

Le tutorat de terrain

6,3% des PES ne sont pas suivi·es par des PE certifié·es aux fonctions de formation. **15%** d'entre elles et eux ont reçu moins de trois visites au 1er mars.

Le tutorat INSPE

15% des stagiaires à 50% en responsabilité de classe n'ont pas de tuteur ou tutrice INSPE alors que les textes prévoient pour elles et eux un double tutorat INSPE/DSDEN.

Parmi celles et ceux qui sont suivi·es par l'INSPE, **19%** déclarent n'avoir reçu aucune visite de leur tuteur ou tutrice au 1er mars et **82%** à avoir reçu moins de 3 visites.

La formation des stagiaires à 100% en responsabilité de classe

Alors que les textes prévoient 10 à 20 jours de formation pour les PES à 100%,

27% d'entre elles et eux déclarent avoir reçu **moins de 10 jours** de formation et la moyenne est de seulement 12 jours et demi.

Comme en 2024, pour **82%** des PES, ces jours de formation n'ont pas donné lieu à un allègement du temps d'enseignement comme le prévoient les textes.



Les stagiaires ont besoin de temps pour préparer leur classe et se reposer au cours de cette année très dense. Cette surcharge de travail dégrade encore davantage l'entrée dans le métier.

Par ailleurs, la FSU-SNUipp avait dénoncé le fait que les stagiaires se voient imposer des jours de formation pendant les vacances, ce qui était le cas pour 17% des répondant·es en 2024. Bien que ce pourcentage soit descendu à 7,5% en 2025, la FSU-SNUipp continuera d'exiger l'arrêt d'une telle pratique.

Conclusion

Cette année encore, l'enquête de la FSU-SNUipp montre combien les entrantes et entrants dans le métier se retrouvent en difficulté et sont épuisé·es par cette année de stage où la logique de formation est détournée au profit de leur utilisation comme moyens d'enseignement. La nouvelle réforme, mise en place dès la rentrée prochaine, offrira à certaines et certains lauréats une première année de formation rémunérée intégrant uniquement des stages d'observation et de pratique accompagnée, les déchargeant de la responsabilité de classe.



Mais dès la deuxième année, ils et elles seront de nouveau utilisé·es comme moyen d'enseignement à mi-temps, ce qui amputera leur formation et générera sans aucun doute stress et surcharge de travail, comme on l'observe aujourd'hui. Par ailleurs, une partie importante des lauréat·es sera propulsée directement en responsabilité à mi-temps, ce que dénonce fermement la FSU-SNUipp.



Pour la FSU-SNUipp, le stage ne devrait pas dépasser un tiers temps de responsabilité afin de permettre des allers-retours constants entre le terrain et l'analyse de pratique.

Si la formation est un des leviers pour lutter contre la crise structurelle que traverse le métier enseignant, il est également urgent d'améliorer les conditions de travail et de rémunération de l'ensemble de la profession.

Les chiffre-clés



Plus de **50%** des répondant·es se sentent débordé·es et stressé·es durant leur année de stage.



En moyenne, **3/4** des stagiaires ayant répondu ne se sentent pas assez préparé·es à la responsabilité de classe.



88,4% sont parfois ou souvent en difficulté dans les situations de classe.



Près d' **1/3** d'entre elles et eux n'ont jamais fait de stage dans l'enseignement public avant d'avoir la responsabilité d'une classe.



Les stagiaires déclarent en moyenne travailler **46h**



20% ne se projettent pas dans le métier au-delà de 5 ans, et **14%** se demandent **chaque jour** combien de temps ils et elles vont tenir.